



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**

**ALIÉNATION DE BIENS**

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Constant a aliéné les biens ci-après mentionnés, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'un véhicule utilitaire côte à côte appartenant à la Ville à Brosseau et Lamarre inc. (résolution numéro 487-10-19) pour un montant de 9 500 \$, plus les taxes applicables.
- Vente du lot 2 177 828 du cadastre du Québec avec bâtisse y dessus érigée portant le numéro 20, rue Sainte-Marie à 9403-4329 Québec inc. (résolution numéro 285-06-19) pour un montant de 210 000 \$.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 29 octobre 2019.

Me Sophie Laflamme, greffière, OMA  
Directrice des affaires juridiques